

Ki Tissa

2 Mars 2024
22 Adar 1 5784

1333



	All.	Fin	R. Tam
Paris	18h16	19h24	20h20
Lyon	18h09	19h14	19h58
Marseille	18h10	19h12	19h54
Tel Aviv	17h16	18h16	18h52
Jérusalem	17h02	18h15	18h55

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 18 Adar, Rabbi Yéchohoua Raphaël
Pin'has Di Chigoura

Le 19 Adar, Rabbi Its'hak 'Hadad,
président du tribunal rabbinique de
Djerba

Le 20 Adar, Rabbi Chlomo Zalman
Auerbach, Roch Yéchiva de Kol Torah

Le 21 Adar, Rabbi Avraham Ibn Moussa

Le 22 Adar, Rabbi Chlomo Zafrani, Roch
Yéchiva de Kéter Torah

Le 23 Adar, Rabbi Yochiyahou Pinto

Le 24 Adar, Rabbi Eliahou Hacohen,
auteur du Chévet Moussar

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Qui compte-t-on ?

« Ceci ils donneront, tous ceux qui seront compris dans le dénombrement, la moitié d'un sicle, selon le sicle du sanctuaire. » (Chémot 30, 13)

Rachi compare le recensement des enfants d'Israël, ordonné par l'Eternel par le biais d'un demi-sicle, à celui effectué par un berger qui compte ses pièces de bétail, car elles lui sont chères. Néanmoins, nous savons que le Saint béni soit-Il nous aime, aussi en quoi est-il nécessaire qu'Il nous l'exprime à travers ce recensement ? En outre, nous pouvons nous demander pourquoi le pauvre comme le riche devaient apporter un demi-sicle (cf. Chémot 30, 15), plutôt que de laisser le loisir à chacun de faire un don selon ses moyens et sa générosité.

Il me semble que, bien que D.ieu connaisse pertinemment notre nombre exact, Il nous compte et recompte afin de nous témoigner notre importance à Ses yeux et de susciter notre remise en question : nous comportons-nous de la sorte envers notre prochain ? Comptons-nous les autres tant ils nous sont chers ? Les considérons-nous réellement comme tels ? Aussi, le Créateur désire-t-Il que nous prenions exemple de Lui et suivions Sa voie dans notre relation à autrui en lui exprimant notre amour et en lui venant à l'aide.

Évidemment, il ne sert à rien de se limiter à exprimer verbalement cette affection. Il s'agit, bien plus, de compatir à sa peine et de lui apporter son assistance. Par exemple, s'il est confronté à des difficultés financières, plutôt que de l'ignorer, il faut lui donner de la tsédaka, mitsva des plus remarquables.

Il nous incombe donc d'ouvrir notre cœur et notre portefeuille pour le soutenir selon nos possibilités, afin qu'il puisse rétablir sa situation. Seule une telle attitude peut être qualifiée d'amour du prochain. C'est pourquoi, aussitôt après l'ordre du recensement, exprimant l'amour que D.ieu nous porte, il est dit : « Ceci ils donneront (...) la moitié d'un sicle », afin de nous enseigner la manière dont il nous incombe d'aimer autrui, en agissant en sa faveur et en lui donnant tout ce dont il a besoin.

Notre Maître Rabbi 'Haïm Pinto – que son mérite nous protège – incarnait cette ligne de conduite. Tous les vendredis, il allait lui-même de foyer en foyer pour ramasser de la nourri-

ture à l'intention des pauvres. Faisant fi de son honneur, il se déplaçait ainsi dans les rues du méla'h avec deux charrettes qu'il remplissait de mets préparés en l'honneur de Chabbat. Animé de l'inspiration divine, il était capable de dire à chaque femme exactement combien de 'halot ou de boulettes de viande elle avait préparées. Les maîtresses de maison étaient si sidérées qu'elles s'exécutaient aussitôt et donnaient au Rav ce qu'il leur demandait. Cette entraide, ce soutien aux pauvres constitue un réel exemple d'amour pour son frère juif.

Cela étant, pourquoi D.ieu a-t-Il intimé aux enfants d'Israël l'ordre de donner un demi-chékel ? Afin de nous signifier que, même ce que nous donnons à la tsédaka provient en réalité de Sa poche, comme le souligne le Tana : « Car tout vient de Toi et c'est de Ta main que nous tenons ce que nous T'avons donné. » (Avot 3, 7) En effet, le monde entier et tout ce qu'il contient appartiennent à l'Eternel. Néanmoins, Il considère comme si nous étions Ses associés et nous dit : « Prends la moitié de tes biens pour tes propres besoins et ceux de ton foyer et rends-Moi la deuxième moitié en la consacrant à l'observance de Mes mitsvot, à la tsédaka et aux bonnes actions. »

Soulignons ici que les initiales des mots ma'hat-sit hachékel (le demi-chékel) équivalent numériquement à quarante-cinq, de même que le terme adam (homme). En outre, ce nombre correspond également à la valeur numérique complète du Nom divin Youd-Hé-Vav-Hé. Nous en déduisons que, lorsque l'homme donne de la tsédaka à son prochain, il relie les Noms divins et accède à une plénitude personnelle. C'est pourquoi l'Eternel ordonna de donner un demi-sicle, celui de notre prochain venant compléter le nôtre pour former un sicle entier, afin d'exprimer l'idée selon laquelle on ne parvient à la perfection qu'avec son prochain.

Puissions-nous avoir le mérite de nous inspirer de la conduite exemplaire de notre Maître Rabbi 'Haïm Pinto, en particulier concernant la tsédaka qui a toujours été l'une de ses priorités et pour laquelle il œuvra avec dévotion. Nous élèverons ainsi la corne du peuple juif qui aura droit à la Délivrance finale, bientôt et de nos jours, amen !



ת"ב



Les trois meilleures années

Une femme new-yorkaise apprit qu'elle était atteinte d'une grave maladie. Lorsqu'elle eut connaissance du diagnostic, elle vint me demander une brakha pour guérir par le mérite de mes ancêtres.

À cette période, elle n'observait pas la Torah, ni les mitsvot et je lui demandai donc de faire une téchouva absolue, sa maladie étant certainement une piqûre de rappel en ce sens.

Remarquant à son doigt une bague particulièrement grosse et ostentatoire, je lui demandai de cesser de la porter par pudeur. Elle retira aussitôt le bijou et, acceptant mes paroles, se repentit complètement.

Pendant trois ans, à chacun de mes passages dans la capitale américaine, elle venait me demander une bénédiction. La maladie eut finalement raison d'elle et elle rendit l'âme à l'issue de ces trois années de terrible souffrance.

Je ne l'appris qu'après coup, lors d'une rencontre avec son mari. Il semblait ailleurs et je remarquai également que, contrairement à son habitude, il n'était pas rasé selon la coutume des endeuillés. C'est pourquoi je m'enquis de la santé de son épouse.

Il éclata aussitôt en sanglots, peinant à articuler quoi que ce soit. Il finit tout de même par me révéler, dans une tristesse infinie, que sa femme était décédée et que, lors de ses derniers instants, elle lui avait demandé de réciter avec elle le Chéma. Comprenant qu'elle s'apprêtait à quitter ce monde, il s'était exécuté avec une grande ferveur.

Après cela, elle avait ajouté la demande suivante : « Je t'en prie, lorsque je ne serai plus là, va voir le Rav Pinto et dis-lui que, depuis notre première rencontre il y a trois ans, j'ai eu le mérite de connaître le Créateur et que, grâce à lui, j'ai eu la émouna que ma vie n'était pas terminée. Je suis certaine que c'est cette foi qui m'a permis de mériter ces trois années de vie supplémentaires, ces trois années qui ont été les meilleures de ma vie parce que les plus spirituelles, et c'est pourquoi je voudrais que tu le remercies après ma mort. »

Ce sont les dernières paroles qu'elle prononça avant de quitter ce monde pour celui de Vérité. Nous devons en tirer comme leçon l'importance de faire téchouva, sans attendre de tels signes du Ciel, afin de ne pas devoir le quitter avant l'heure. Et, du fait que nous ne savons pas à l'avance quelle sera notre dernière heure, il faut faire téchouva chaque jour.

DE LA HAFTARA

« A'hav envoia (...) » (Mélakhim I chap. 18)

Lien avec la paracha : la haftara évoque la lutte ouverte menée par le prophète Eliahou contre l'idolâtrie et le reproche fait au peuple à ce sujet – « Jusqu'à quand clocherez-vous entre les deux parties ? » –, tandis que la paracha rapporte les réprimandes de Moché suite à la faute du veau d'or.

Les Achkénazes lisent la haftara : « De longs jours s'écouleront (...) » (Ibid.)

CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Les personnes médisantes

Les gens qui ont l'habitude de médire, comme ceux qui se regroupent pour raconter ce qu'ont fait les autres ou ce qu'ils ont entendu de mal sur eux, sont appelés par nos Sages « personnes médisantes ». Leur punition est bien plus grande du fait qu'ils transgressent intentionnellement cet interdit de la Torah, devenu à leurs yeux un acte licite. A leur sujet, le verset dit : « Que l'Eternel supprime toutes les langues mielleuses, les lèvres qui s'expriment avec arrogance. » (Téhilim 12, 4)



Paroles de Tsaddikim

Un rayon de soleil pour les autres

« Et les Israélites remarquaient le visage de Moché, dont la peau était rayonnante. » (Chémot 34, 35)

Une personne dont le visage est rayonnant crée autour d'elle une atmosphère agréable dont jouissent les autres. En retour, elle bénéficie elle-même d'une telle conduite à son égard de la part du Saint béni soit-Il.

Quelle est la plus grande bénédiction qu'on puisse souhaiter à un Juif ?

Tous les jours, nous demandons dans la prière : « Bénis-nous, notre Père, tous comme un, par la lumière de Ta face, car, par la lumière de Ta face, Tu nous as donné, Eternel notre Dieu, Torah et vie, amour et bienfaisance, charité et bénédiction, miséricorde, vie et paix. » Cette bénédiction concentre tout le bien que l'on puisse demander. Le Maharal de Prague souligne que, tandis que la valeur de l'argent fluctue, celle d'un visage rayonnant ne s'estompe jamais.

A l'inverse, la plus grande malédiction que l'on puisse imaginer est un voilement de la face divine. La Guémara ('Haguiga) rapporte que, lorsque l'un des Amoraïm, lisant la paracha de Ki-Tavo énumérant les malédictions, arriva au verset « mais alors même, Je persisterai, Moi, à dérober Ma face », il éclata en sanglots.

Il n'existe rien de plus redoutable. De même, il peut arriver qu'une maman frappe son enfant. Celui-ci pleure alors, mais se réfugie ensuite dans son tablier dans lequel il se sent malgré tout aimé et protégé. Par contre, si elle lui déclare qu'elle ne veut plus avoir de lien avec lui, même si elle ne lui a rien fait, il sent qu'il n'est plus sous sa tutelle, a été coupé de sa source de protection, ce qui est plus douloureux que tout.

Nous demandons à D.ieu de nous éclairer de Sa face. Nous désirons être agréés de Lui. Si l'on observe de près le terme réguech (sentiment), on constatera qu'il est composé des mêmes lettres que le mot guécher (pont). La chaleur humaine représente le pont entre un père et son fils, une mère et sa fille, un homme et son prochain.

On raconte qu'à la fin de sa vie, le Rav 'Haïm Friedlander zatsal, malade, éprouvait des difficultés à sourire aux gens, mais s'efforçait pourtant de le faire, même au téléphone. Il affirmait qu'il s'agissait là d'un réel devoir, au même titre que celui de prendre à Souccot les quatre espèces. Il expliquait que notre interlocuteur, au téléphone, pouvait aisément déduire si nous étions en train de sourire ou non et que nous devions donc veiller à le faire également à ce moment-là.

Son Maître, le Rav Dessler, écrit dans son Mikhtav MéEliahou que Chamaï est l'auteur de la Michna : « Accueille tout homme avec un visage avenant. » Nous en déduisons qu'il s'agit là d'une obligation et non pas simplement d'un comportement pieux. Plus encore, l'ouvrage Yéréïm précise que celui qui n'affiche pas un visage rayonnant à son prochain transgresse cet interdit de la Torah « Ne vous lésez point l'un l'autre. » Quoi de plus effrayant !

Ce que nous avons dit s'applique aussi bien vis-à-vis des gens proches de nous que des étrangers. Mais il nous incombe particulièrement de veiller à notre conduite à l'égard des membres de notre foyer, de notre femme et de nos enfants. Car, comme le souligne le Rav Wolbe dans son Kountrass hadrakha la'hatanim, le véritable test de l'homme est la manière dont il se comporte dans l'enceinte de sa maison, en vertu de l'injonction de Rabénou 'Haïm Vital – que son mérite nous protège – d'être, avant tout, agréable chez soi, envers sa famille.



PERLES SUR LA PARACHA

Des tables complémentaires

« Il jeta de ses mains les tables. » (Chémot 32, 19)

Il est écrit miyado (de sa main), mais on lit miyadav (de ses mains). Quel enseignement cette double lecture recèle-t-elle ?

Rav Israël Salanter zatsal explique qu'au départ, Moché pensait ne briser qu'une des deux tables, du fait qu'en construisant le veau d'or, les enfants d'Israël n'avaient porté atteinte qu'à l'une d'elles, celle où figurent les mitsvot vis-à-vis de D.ieu.

Mais il reconsidéra la chose et se dit qu'il n'était pas possible qu'un homme atteigne la perfection dans ses relations avec autrui s'il ne l'a pas aussi atteinte dans celles envers l'Eternel. Aussi, pensait-il au départ n'utiliser qu'une de ses mains afin de briser une table, mais, après réflexion, il se résolut à briser les deux de ses deux mains.

Le secret des treize midot

« La Divinité passa devant lui et proclama (...) » (Chémot 34, 6)

Le Saint béni soit-Il a formulé la promesse suivante aux enfants d'Israël : « A chaque fois qu'ils prononceront Mes treize attributs selon leur ordre, Je leur pardonnerai. » Comment expliquer que cette seule récitation nous donne droit au pardon divin ?

Rapportant la question des Guéonim, le Réchit 'Hokhma (chaar haanava) s'interroge également ainsi : nous pouvons constater que, parfois, nous implorons le Créateur en nous écrivant ces treize attributs et Il ne nous répond pas pour autant. Quelle est donc la vertu si particulière de ces treize midot ?

Il répond que D.ieu n'a pas voulu dire qu'il suffit de les évoquer. Il s'agit, bien plus, d'agir dans ce sens, c'est-à-dire d'imiter les voies divines décrites ici, en vertu de l'injonction de nos Sages : « De même qu'Il est clément, sois clément ; de même qu'Il est miséricordieux, sois miséricordieux (...) » C'est ce travail sur soi, visant à améliorer nos relations vis-à-vis d'autrui, qui nous garantira l'absolution de nos fautes.

La valeur du Chabbat

« Toutefois, observez Mes Chabbats, car c'est un symbole de Moi à vous. » (Chémot 31, 13)

Comme l'explique le Or Ha'haïm, il existe une différence de fond entre la mitsva du Chabbat et les autres mitsvot.

Quelqu'un qui s'abstient de voler durant un certain temps n'est pas considéré comme observant la mitsva « tu ne voleras pas » pendant tout cet intervalle, mais uniquement lorsque se présente à lui une opportunité de voler et qu'il se maîtrise.

Par contre, concernant le Chabbat, du fait qu'il existe constamment une possibilité de le transgresser, celui qui veille à le respecter a le mérite d'accomplir une mitsva à chaque instant qu'il ne l'a pas profané.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Le dénominateur commun entre l'argent et le feu

Au sujet de la mitsva d'apporter un demi-sicle, il est dit : « Ceci ils donneront, tous ceux qui seront compris dans le dénombrement (...) » Et Rachi de commenter que l'Eternel montra à Moché comme la forme d'une monnaie de feu dont le poids était d'un demi-sicle et lui dit : « Ceci ils donneront. »

Le Saint béni soit-Il désirait ainsi enseigner à Moché un principe important : la pièce d'argent ressemble au feu. Celui qui utilise le feu convenablement peut en retirer de nombreux bénéfices : cuire, s'éclairer, se réchauffer. Cependant, si, à D.ieu ne plaise, quelqu'un en fait usage sans respecter les règles de sécurité, le feu peut brûler tout ce qui se trouve sur son passage.

Or, il en est de même concernant la pièce d'argent, symbole de nos biens. Si nous l'employons pour un but positif comme la tsédaka, les actes de bienfaisance ou la recherche de perfection dans les objets servant à des mitsvot, elle nous sera d'un grand secours. Par contre, un manque de responsabilité ou de morale et une utilisation pour l'acquisition d'objets interdits ou indésirables risquent d'entraîner de lourds dommages à son détenteur et de le précipiter dans l'abîme.

J'ai trouvé une jolie allusion à cette idée. Le mot matbéa (pièce) peut être décomposé en la lettre Mèm et le terme téva (nature). Autrement dit, l'homme doit prendre les éléments de la nature créés par D.ieu, comme l'argent, et les subjuguer à la Torah, donnée à Moché en quarante jours (valeur numérique du Mèm).

Telle est la ligne de conduite qu'il est souhaitable d'adopter, celle d'utiliser tous les objets matériels provenant, si l'on peut dire, du mauvais penchant, pour les besoins de la Torah et des mitsvot.

Par exemple, nos Sages nous enseignent (Avot 4, 28) que « la jalousie, le désir et la recherche des honneurs expulsent l'homme de ce monde ». A première lecture, il semble que ces vices soient à abolir à tout prix. Pourtant, si l'on réfléchit et agit intelligemment, on réalisera qu'ils peuvent être employés positivement, pour l'honneur divin. Ainsi, l'émulation peut nous encourager à imiter quelqu'un qui est fidèle à la Torah.

De même, la gourmandise peut être orientée vers des repas constituant une mitsva, comme ceux de Chabbat ou des fêtes ou celui célébrant une circoncision.

Le texte dit à ce sujet : « Tu aimeras l'Eternel, ton D.ieu, de tout ton cœur » (Dévarim 6, 5) et nos Maîtres d'interpréter (Brakhot 54a) le doublement de la lettre Beit du mot lévavékha (ton cœur) comme une allusion à notre devoir de servir le Créateur avec nos deux penchants, le bon et le mauvais. En d'autres termes, il s'agit d'employer le mauvais penchant dans un sens positif, en tant qu'assistant du bon penchant.



EN PERSPECTIVE

« Ceci ils donneront, tous ceux qui seront compris dans le dénombrement, la moitié d'un siècle, selon le siècle du sanctuaire. » (Chémot 30, 13)

Rachi explique que l'Eternel a montré à Moché comme la forme d'une monnaie de feu et lui a dit : « Ceci ils donneront. »

Pourquoi a-t-il choisi de lui montrer une pièce de feu ? L'ouvrage Pné Meïr propose l'explication suivante : de même qu'en allumant une lumière par un feu, celui-ci ne se trouve pas diminué, lorsque l'homme donne une partie de ce qu'il possède, il ne lui manque rien. Donner à la tsédaka ne représente pas une perte.

Le Baal Hatourim fait remarquer que le terme vénatnou du verset « chacun d'eux paiera (vénatnou, lit. : donnera) au Seigneur le rachat de sa personne lors du dénombrement » peut être lu dans les deux sens, de droite à gauche ou de gauche à droite. Car, tout ce que l'homme distribue à la tsédaka finit par lui revenir. Aussi, ne perd-il rien à observer cette mitsva.



DES HOMMES DE FOI

,Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Lorsqu'il était jeune homme, Rav David Loyb eut le mérite de vivre à Mogador, à l'époque où le Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto Hakatan vivait dans la maison du Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto Hagadol. Il priait dans la même synagogue et jouissait de son rayonnement. Il eut même le privilège d'être de temps en temps désigné pour le servir.

Il dit et répète souvent avec émotion : « Dommage que je n'aie personne pour mettre à l'écrit les nombreux miracles qui me sont arrivés par le mérite du Tsaddik ! Car je suis encore en vie et je regrette que les autres ne puissent pas en avoir connaissance et réaliser l'ampleur du pouvoir d'un Tsaddik, même après son décès. En outre, les paroles de nos Sages sont connues : "Celui qui raconte les histoires des Tsaddikim, c'est comme s'il approfondissait les secrets du Char céleste." »

L'histoire qui suit, M. Loyb l'a souvent racontée à notre Maître qui l'écoute toujours avec le même plaisir :

Il y a environ trente ans, Rav David Loyb se mit à ressentir des douleurs terribles qui n'étaient autres que les signes avant-coureurs d'un cancer. Son état empira de jour en jour et il dut se rendre à Casablanca pour se faire soigner. A ce moment-là, s'y trouvait un médecin français, le Professeur Bouton, spécialisé dans ce domaine.

A son arrivée à l'hôpital, Rav Loyb subit de nombreux examens qui révélèrent la présence d'une tumeur maligne. Le médecin le lui annonça et précisa que l'opération nécessaire était très compliquée.

En entendant la terrible nouvelle, Rav Loyb se mit à trembler. « Qu'allait-il se passer ? Allait-il pouvoir guérir ? » se demanda-t-il, extrêmement inquiet.

Le médecin, sentant son trouble, lui dit : « Je ne peux pas vous opérer si vous avez si peur. Il est indispensable que vous retrouviez votre calme avant l'intervention. »

Mais, au lieu de l'apaiser, ces paroles produisirent l'effet contraire.

Rav Loyb fut admis dans le service du Professeur Bouton afin qu'on procède aux préparatifs nécessaires à l'intervention prévue pour le lendemain matin. Durant la nuit, Rabbi 'Haïm Pinto lui apparut en rêve. Il le vit face à lui, le visage resplen-

dissant comme le firmament, la tête couverte d'un tallit blanc. Rabbi 'Haïm retira son tallit et en enveloppa le corps de Rav Loyb. Puis, il se tourna vers lui en souriant et lui dit :

« Mon fils, je suis Rabbi 'Haïm Pinto. N'aie pas peur, demain je me tiendrai aux côtés du chirurgien au moment de l'opération qui prendra une heure et quart et réussira. Tu as encore de longues années devant toi. »

Rav David se réveilla. C'était un rêve. Mais, il se sentait déjà mieux, plus serein. Progressivement, la peur le quitta jusqu'à disparaître.

Le matin, le professeur Bouton entra dans sa chambre afin de consulter les résultats des derniers examens. Il voulait également vérifier l'état du malade. A sa grande surprise, il le trouva tranquille, comme si l'opération, couronnée de succès, était déjà derrière lui.

« M. Loyb, l'interrogea le spécialiste, que s'est-il passé ? Comment pouvez-vous être aussi serein et souriant ? »

Le malade lui répondit : « J'habite à Mogador. Il y a de cela plusieurs années, y vivait un Tsaddik qui ressemblait à un ange. C'était un Sage parfait, un faiseur de miracles. Cette nuit, ce Tsaddik m'est apparu en rêve et m'a dit que je pouvais être tranquille car l'opération allait réussir et ne durerait pas plus d'une heure et quart. »

Le professeur s'emporta : « M. Loyb, mais de quoi parlez-vous ? C'est une opération extrêmement délicate et compliquée qui va demander au moins trois heures de travail ! »

Les paroles du professeur ne parvinrent pas à lui retirer sa confiance. Il resta serein.

L'opération se passa très bien, par le mérite du Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto. Lorsque M. Loyb se réveilla, il vit que le chirurgien se tenait devant lui, le visage exprimant joie et admiration. Rav David attendit qu'il parle, ce qui ne tarda pas :

« M. Loyb, l'intervention a réussi au-delà de toute espérance ! Elle n'a effectivement duré qu'une heure et quart, ce qui est tout simplement inimaginable. Mais, je n'ai vraiment pas l'impression de vous avoir opéré moi-même. Je pense que c'est votre Tsaddik qui m'a aidé et que c'est lui qui a effectué le travail à ma place... »